

Mémoire en Médecine du Travail Dr. G. Schrijvers

Promoteur: Prof. Ph. Mairiaux Co-Promoteur: Prof. H. Nielens

UCL



- 1. Introduction
 - 1.1. Le programme de prévention des lombalgies du FMP
 - 1.2. Taux de participation au programme
 - 1.3. Questions de recherche
- 2. Partie expérimentale
 - 2.1. Matériel et méthodes
 - 2.2. Résultats
 - 2.3. Discussion
 - 2.4. Conclusion et perspectives



- Projet pilote 01-03-2005
- Programme de retour au travail pour travailleurs lombalgiques
- Public cible:



- 01-03-2006: 1er élargissement; personnel du secteur soins de santé + manutention charges (plus uniquement personnel soignant)
- > 17-05-2007 (AR 17-05-2007): généralisé à tous les travailleurs exposés au port manuel de charges et aux vibrations mécaniques transmises par le siège





Qui est concerné?



Le travailleur (salarié ou fonctionnaire dans une APL)

Que le Mdtr estime exposé aux risques liés au port manuel de charges et/ou aux vibrations mécaniques par le siège

Qui est en incapacité de travail:

- Suite à des <u>lombalgies mécaniques communes</u> (arrêt de min. 4 semaines et max. 3 mois)
- Suite à une <u>rechute</u> dans une période de 12 mois (min. 1 semaine et max. 3 mois)
- Suite à <u>opération chirurgicale de la colonne lombaire</u> (min. 4 semaines et max. 3 mois)



Buts du programme

- Régression des symptômes douloureux
- Prévenir l'évolution vers la chronicité en favorisant une reprise précoce du travail
- Une meilleure intervention ergonomique en milieu du travail
- Encourager la concertation entre les médecins concernés



Comment stimuler la participation des travailleurs et des employeurs?



- Participation gratuite aux séances de rééducation (remboursement du ticket modérateur)
- Intervention <u>frais de déplacement</u> (max. 1000km)
- Intervention financière (max. 350€ par travailleur) pour l'employeur qui effectue une <u>analyse ergonomique</u> ou qui forme le travailleur par un ergonome aux techniques adéquates pour prévenir les douleurs lombaires à son poste de travail

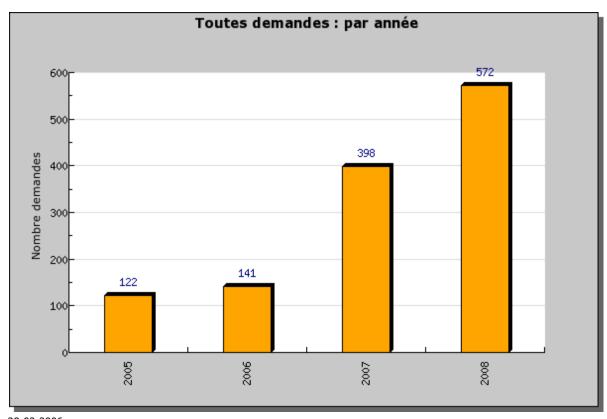


Rôle du Médecin du travail dans le programme

- Mdtr = Porte d'entrée: critères ok?
- Formulaire de demande envoyer au FMP
- Rôle central dans la concertation multidisciplinaire
- Promouvoir l'intervention ergonomique
- Informer les travailleurs, entreprises, CPPT







2005: 01-03-2005 -> 28-02-2006 2006: 01-03-2006 -> 28-02-2007

2007: 01-03-2007 -> 29-02-2008

2008: 01-03-2008 -> ...

1.2. Taux de participation au programme

	2005-06	2006-07	2007	2008
Demandes	122	141	280	852
Cas acceptés	92	120	213	619
Avis ergonomie		1	5	8



1.3. Questions de recherche.

Pourquoi une participation de la médecine du travail si faible?

Pourquoi si peu d'interventions ergonomiques?



- 1. Introduction
 - 1.1. Le programme de prévention des lombalgies du FMP
 - 1.2. Taux de participation au programme
 - 1.3. Questions de recherche

2. Partie expérimentale

- 2.1. Matériel et méthodes
- 2.2. Résultats
- 2.3. Discussion
- 2.4. Conclusion et perspectives



2.1. Matériel et Méthodes

- Population étudiée: Mdtr des Sepp et Sipp en Belgique
- Questionnaire écrit fr/nl
 - journées nationales (Charleroi 9-10 octobre 2008)
 - -> 97 réponses
 - par mail aux Sepp/Sipp ou par la poste
 - -> 92 réponses



2.1. Matériel et Méthodes

- Le questionnaire
 - Fr/nl
 - Questions-réponses choix multiples
 - Lettre d'explication
 - Données démographiques
 - Anonyme
 - Possibilité de demander des infos

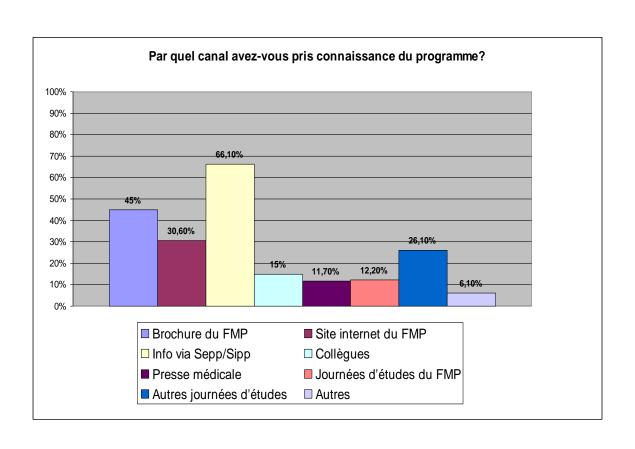
4

2.2. Résultats

- 188 réponses valables
- 1202 Mdtr en Belgique
- Taux de réponse théorique : 16%
- Profil des répondants:
 - 61,8% femmes
 - 60,6% néerlandophones
 - 88,5% Sepp
 - 55,7% > 10 ans d'expérience



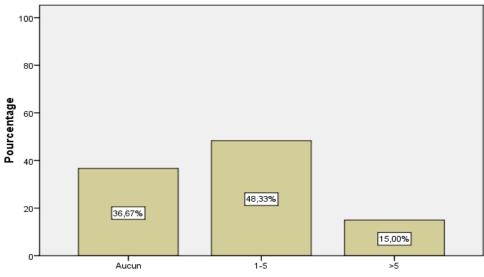
95,7% disent connaître le programme





- 36,7 % des Mdtr : dans aucune entreprise
- Mdtr néerlandophones (Chi²=15,102 ; p=0,001) et Mdtr avec plus d'expérience (Chi²=11,737 ; p=0,019) présentent plus le programme

Avez-vous déjà présenté le programme au sein de vos entreprises

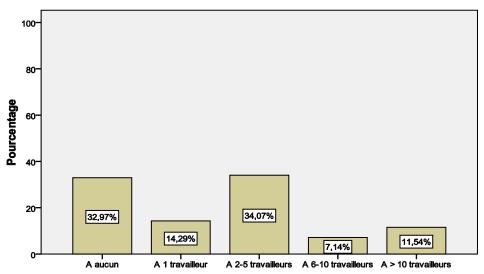




2.2. Résultats: proposition de participer?

- 33% jamais proposé le programme
- Mdtr féminins > masculins (Chi²=11,376 ;p=0.023)
- Mdtr néerlandophones > francophones (Chi²=11,217; p=0,024)

Avez-vous déjà proposé la participation au programme à un ou plusieurs travailleurs

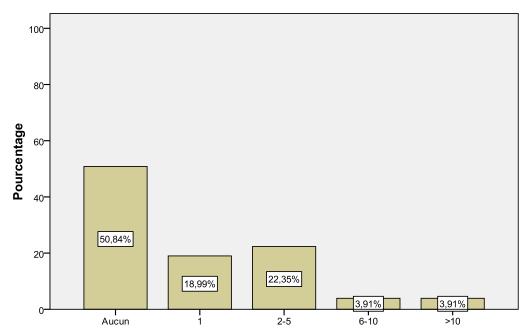


Avez-vous déjà proposé la participation au programme à un ou plusieurs travailleurs

2.2. Résultats: inclusion des travailleurs?

- 50,9%: jamais inclu un travailleur
- Mdtr néerlandophones > francophones (Chi²=12,284 ; p=0,015)

Avez-vous déjà pu inclure un ou plusieurs travailleur(s) dans le programme

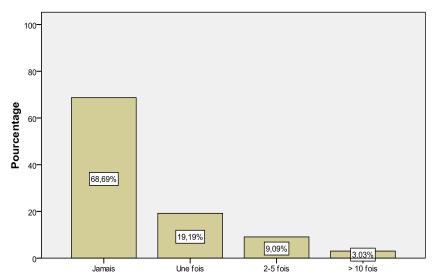


Avez-vous déjà pu inclure un ou plusieurs travailleur(s) dans le programme



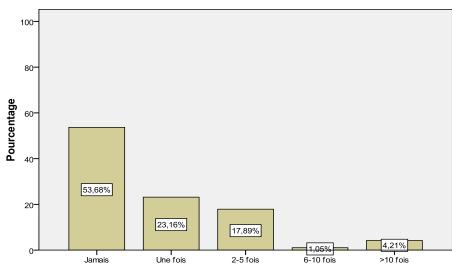
- 68,7%: jamais contacté par centre
- 53,7%: jamais reçu rapport de la part du centre

Avez-vous déjà été contacté par le centre de réadaptation prenant en charge le travailleur



Avez-vous déjà été contacté par le centre de réadaptation prenant en charge le travailleur

Avez-vous reçu un rapport de la part du centre à l'issu du traitement

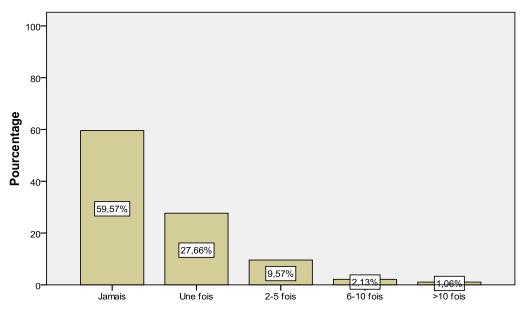


Avez-vous reçu un rapport de la part du centre à l'issu du traitement

2.2. Résultats: analyse ergonomique?

• 59,6%: jamais analyse ergonomique

Avez-vous réalisé, ou fait réaliser, une analyse ergonomique du poste de travail du travailleur concerné

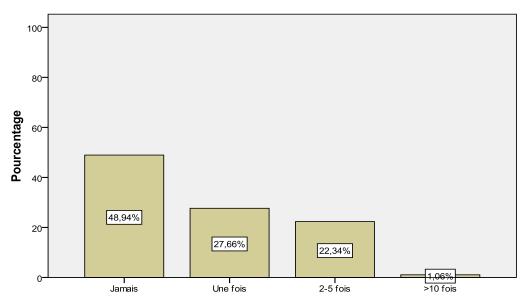


Avez-vous réalisé, ou fait réaliser, une analyse ergonomique du poste de travail du travailleur concerné

2.2. Résultats: adaptations du poste?

49%: jamais adapté le poste/travail

A-t-on proposé des adaptations du poste ou d'autres aménagements de travail pour faciliter la reprise (par exemple adaptation des horaires...)



A-t-on proposé des adaptations du poste ou d'autres aménagements de travail pour faciliter la reprise (par exemple adaptation des horaires...)

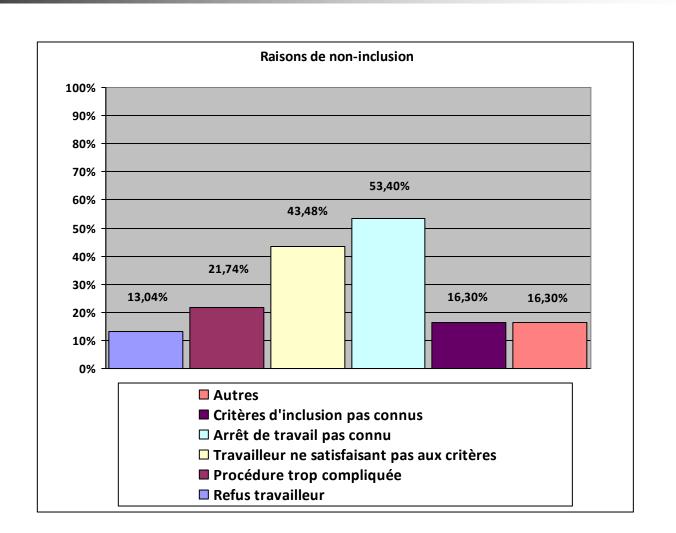


2.2. Résultats

 68,4% des Mdtr qui ont inclus un travailleur ont discuté avec lui du résultat

 94,3% des Mdtr qui ont inclus un travailleur sont prêts à proposer le programme à d'autres travailleurs

2.2. Résultats: raisons de non-inclusion?



Mdtr féminins (Chi²=9,359; p=0,0025)

2.2. Résultats

Mdtr francophones (Chi²=10; p=0,019)

	D'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	
Une revalidation multidisciplinaire de type actif constitue le traitement de choix pour une lombalgie aspécifique persistante	73,48%	24,31%	2,21%	0%	
Espérer réduire l'absentéisme pour lombalgie grâce à ce type de programme est une illusion vu toutes les autres raisons professionnelles et personnelles entrant en jeu	16,20%	47,49%	30,73%	5,59%	
Le rôle attribué au médecin du travail dans ce programme est difficile à assumer en pratique	24,16%	33,71%	28,65%	13,48%	
Ce n'est pas le rôle du médecin du travail de se préoccuper qu'un travailleur soit inclus dans ce type de programme	2,26%	10,17%	39,55%	48,02%	
Le FMP a donné une information suffisante et performante sur le programme et ses modalités	22,65%	41,44%	25,97%	9,94%	
Le programme et/ou ses critères d'inclusion ne sont pas adaptés pour des lombalgies récidivantes sans arrêt de travail	45,35%	33,72%	15,70%	5,23%	

2.2. Résultats

- Mdtr qui trouvent que rôle est difficile à assumer, incluent moins de travailleurs (Chi²=32,7; p=0,001)
- Mdtr qui trouvent que ce n'est pas leur rôle d'inclure, présentent moins le programme dans leurs entreprises (Chi²=13,4; p=0,037)
- Mdtr qui trouvent que le FMP a donné une <u>info</u> <u>suffisante</u>, présentent plus le programme (Chi²=26; p=0,000)
- Mdtr qui trouvent que le FMP a donné une info suffisante, incluent plus de travailleurs (Chi²=27; p=0,007)



2.2. Résultats: résumé

95,7% connaissent bien le programme

MAIS:

- -> 37% jamais présenté en entreprise
- -> plus de 50% jamais inclus

POURTANT:

- -> 97,8% convaincus de l'utilité
- -> 87,6% rôle du Mdtr d'inclure
- 60% des Mdtr qui ont inclus, n'ont jamais réalisé étude ergonomique



- Echantillon:
 - taux de réponse: 16%=sous-estimé
 - biais de recrutement
 - désirabilité sociale
- Représentativité de l'échantillon :
 - Sepp (88.5%)/Sipp
 - Femmes (+)/Hommes
 - nl/fr



- Présentation du programme en entreprise (37% jamais)
 - -> Mdtr avec plus d'expérience
 - -> Mdtr néerlandophones

Pq?

- -> 5% d'entreprises belges > 50 travailleurs
- -> grosses entreprises: Flandre>Wallonie
- -> jeunes Mdtr, petites entreprises
- -> Mdtr néerlandophones + proactifs?
- -> plus de retour des centres flamands



- Proposition du programme au travailleur
 - -> 33% jamais
 - -> Mdtr féminins, néerlandophones

Pq?

- -> plus de centres en Flandre
- -> centres flamands très actifs
- -> f/m ??

4

2.3. Discussion

- Raisons de non-inclusion:
 - arrêt de travail non connu en temps utile (53.4%)
 - -> ex.reprise ≠ critères d'inclusion
 - -> obligation employeur d'informer Mdtr des ITT>4 semaines (AR 27/01/2008)
 - non-satisfaction des critères d'inclusion (43.5%)
 - -> durée d'absence (>3mois)
 - procédure trop compliquée (21.7%)
 - -> surtout Mdtr francophones (?)



- autres (16.3%)
 - -> pas de centre proche
- pas bonne connaissance des critères (16.3%)
 - -> 95,7% disent connaître <-> 16,3%
- refus du travailleur (13%)
 - -> kinésiophobie



- Intervention ergonomique peu utilisé
 - -> 59,6% jamais

Pq?

- -> Mdtr pas au courant de la participation du travailleur (pas contact, ni rapport)
- -> surveillance médicale <-> GDR
- -> pas de facture introduite
- -> adaptation du poste sans étude ergonomique. (10%)



 Q1: pourquoi la participation de la médecine du travail au programme estelle relativement faible

- Arrêt de travail pas connu (53,4%)
 - rappeler obligation de l'employeur de signaler les absences > 4 semaines
 - meilleure collaboration entre Mdtr-Mt-M.conseil
- Travailleurs ne satisfaisant pas aux critères (43,48%)
 - élargir critères d'inclusion
- Procédure trop compliquée (21,74%)
- Critères d'inclusion pas connus
 - nouvelle campagne d'information FMP
- « autres » (16,3%)
- refus du travailleur (13,04%)
 - sensibiliser les travailleurs



 Q2: pourquoi si peu d'interventions ergonomiques

- Mdtr pas au courant de la participation du travailleur (pas contact, ni rapport)
 - revoir procédure avec les centres agréés
 - « portes ouvertes » des centres
- Manque de collaboration entre surveillance médicale et GDR dans Sepp?
 - promouvoir l'analyse ergonomique



Merci de votre attention!